

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
- Séance du 17 Septembre 2014 -**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes Dominique DESCHAMPS,
Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAUX, Séverine
LEGER, Sophie LEROUX, Céline PRIGENT.**

**MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT (jusqu'à 19 h), Louis
ACONIN, José THIEBAUT, Jacques LEVASSEUR, Eric
BRIESMALIEN, Bernard HOUYVET, Frédéric
BRIESMALIEN.**

**ABSENT (S) EXCUSEE (S) : MM. Laurent MAROT (jusqu'à
de 19 h 12), DUTRIAUX, Philippe LANOIS, ayant donné
pouvoir à M. Laurent MAROT (à partir de 19 h 12).**

ABSENT (S).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Séverine LEGER.

1) Compte-rendu de la réunion du 12 Juin 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
de voter le compte-rendu de la précédente réunion.

2) Elections au SIVU de Lassigny :

Pour faire suite à la démission de M. José THIEBAUT du SIVU (ne pouvant être juge et partie à la fois), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Mme Catherine DUCHEMIN titulaire, M. Thierry FRAU suppléant.

3) Recomposition conseil communautaire CCPS :

Le Conseil constitutionnel ayant décidé de modifier la composition du conseil communautaire, Mme Catherine DUCHEMIN est élue à l'unanimité à la Communauté de communes du Pays des sources.

4) Conventions avec le Conseil Général :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir à M. le Maire pour la signature des conventions avec le Conseil Général pour les travaux d'aménagement sur la RD 76 (route de Candor), l'aménagement de plateaux surélevés sur la RD 938, route de Compiègne, rue de la Tour Roland, Hameau de la Pothière, rue du Plémont, ainsi que le prêt de mobilier au Conseil Général pour la fête des sports. M. le Maire est également délégué pour la signature des conventions habituelles (Plage, bibliothèque, associations pour les Nouvelles Activités Périscolaires, etc...)

5) Motion Conseil Général :

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix (*un contre : M. Frédéric BRIESMALIEN*) de réaffirmer son soutien au couple Département/commune, qui a su prouver son efficacité, et de demander la préservation de la clause générale de compétence.

6) Demande subvention Conseil Général (emplois d'avenir) :

Une subvention est demandée auprès du Conseil Général pour l'acquisition de matériel pour les agents en emploi d'avenir : acquisition

d'un ordinateur portable pour l'animation scolaire, coût 2 200 €, aide 2 000 € ; acquisition d'une traceuse pour les services techniques, coût : 6 000 € ; aide 6 000 €.

7) Demande subvention Conseil Général (plateaux surélevés) :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de solliciter une subvention du Conseil Général pour la création de plateaux surélevés sur la RD 938 en venant de Ressons-sur-Matz, au Hameau de la Pothière, rue du Plémont et à l'entrée route de Compiègne afin de faire diminuer la vitesse sur la commune. Coût des travaux : 50 474,48 €, subvention sollicitée : 15 142,33 €.

8) Règlement intérieur Bibliothèque :

A la demande de la Médiathèque départementale, un règlement intérieur a été élaboré par les bénévoles de la bibliothèque municipale. Le document présenté est validé à l'unanimité.

9) Modification du temps d'emploi d'un agent :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter le temps d'emploi de Melle Stéphanie BLANGIS à 30 h par semaine à compter du 1^{er} Octobre 2014.

10) Achat terrain Cts SOUFFLET :

Il est décidé à l'unanimité d'acquérir le terrain des Cts SOUFFLET rue de la Pierre du Paroi afin de créer un équipement d'intérêt général. Superficie : 28 a 13 ca. Coût : 2 500 €.

11) Achat terrains Cts DEDIEU :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité plusieurs terrains des Cts DEDIEU pour la régularisation de parcelles déjà utilisées pour la desserte des écoles ainsi que pour la réalisation de la future cantine scolaire. Superficie totale : 3 a 48 ca. Coût : 600 €.

12) Tarifs cantine :

La Société « La Normande » ayant procédé à la révision de ses tarifs au 1^{er} Septembre, il est décidé à l'unanimité de répercuter cette augmentation de 0,07 centimes d'euro, uniquement sur le prix du repas (le coût du service surveillance et animation cantine restant le même), qui passera donc de 4,74 € à 4,81 € pour les parents ayant 1 à 2 enfants à la cantine et de 3,29 € à 3,36 € dès le 3^e enfant. Cette augmentation sera effective à compter du 1^{er} Octobre.

13) Augmentation du capital de l'ADTO :

Sur proposition de M. le Maire, il est décidé à l'unanimité d'accepter l'augmentation du capital de l'ADTO et de renoncer au droit préférentiel de souscription au profit du Conseil Général.

14) Presbytère :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser à la Paroisse de Lassigny la somme de 385,11 €, en raison de l'utilisation de l'eau du presbytère pour le nettoyage du parvis de l'église par les services techniques.

15) Modifications délégations au Maire :

La délibération portant sur les délégations au Maire est modifiée à l'unanimité sur les points suivants :

- 2 : signature des marchés sans formalités préalables pour les montants inférieurs à 15 000 € HT ;
- 13 : droit de préemption : retrait des mots « dans les conditions fixées par le Conseil Municipal.

16) Commission des Impôts :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la liste des personnes à

présenter aux Services Fiscaux pour la nomination des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.

17) Modification PLU :

Le devis du bureau d'études ARVAL est retenu pour la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 3 151,20 € TTC.

18) Reprise d'un terrain :

A la suite des problèmes rencontrés avec M. Joël MOUFLET, le Conseil Municipal décide à la majorité des voix (*1 contre, : M. Frédéric BRIESMALIEN*), de reprendre le terrain agricole route de Noyon, qui lui avait été prêté gracieusement.

Le 19 Septembre 2014

Le Maire,

Thierry FRAU